

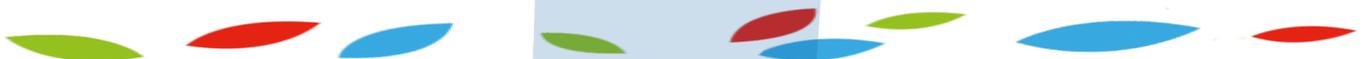


amf69

RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON - ASSOCIATION
DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

GUIDE DES FORMATIONS

AMF69 2021



ÉDITO

Mesdames, Messieurs les élus,

Notre association propose de nombreux services à ses adhérents. La formation des élus est une mission que nous développons depuis de nombreuses années.

Au nom du comité directeur de l'AMF69, je suis heureuse de vous adresser la nouvelle plaquette présentant notre offre de formations aux élus.

En 2019, nous avons obtenu l'agrément pour la formation des élus locaux afin d'apporter à l'ensemble de nos adhérents des formations personnalisées.

Depuis deux ans, nous avons développé ce dispositif qui a permis de former plus de 1000 élus dont 250 via le Droit Individuel à la Formation des élus (DIF-élus).

L'AMF69 vous propose des formations dont les thématiques sont en lien avec les compétences des communes, des intercommunalités et de la Métropole de Lyon ainsi que des formations préparant à une reconversion professionnelle.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre Guide des formations proposées par l'AMF69 pour 2021.

Bien à vous tous,



Claire PEIGNÉ
Présidente de l'AMF69
Maire de Morancé





PRÉSENTATION DU DIF-ÉLUS

Le Droit Individuel à la Formation des Élus (DIF-ÉLUS) est un droit ouvert à tous les élus locaux depuis 2017. Le DIF-élu ne se substitue pas aux formations proposées par la collectivité et relève d'une démarche personnelle de l'élu. Il vise le financement de toutes les formations pour :

- l'exercice du mandat de l'élu,
- la réinsertion professionnelle de l'élu à l'issue de son mandat.

Les élus locaux bénéficient de 20 heures de formation par an, cumulables sur toute la durée du mandat depuis 2017 et utilisables jusqu'à 6 mois après la fin du mandat, ce qui correspond à 80 heures en 2020.

Les nouveaux élus bénéficient de 20 heures pour 2020.

Le financement du DIF-élu est assuré par un fonds géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce fonds prend en charge le coût de la formation (frais pédagogiques) ainsi que les frais de déplacement et de séjour des élus, sous certaines conditions. Le financement d'une formation au titre du DIF-élu ne peut s'effectuer qu'à hauteur des heures acquises par l'élu.

Cette demande est personnelle et n'entraîne aucun coût pour la collectivité.

La demande de financement doit être effectuée par l'élu deux mois avant la formation et peut être téléchargée sur le site <http://www.dif-elus@caissedesdepots.fr> ou demandée par mail à dif-elus@caissedesdepots.fr.

Des informations complémentaires sont disponibles auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations : dif-elus@caissedesdepots.fr

La gestion administrative et l'instruction des dossiers sont assurées par l'AMF69.



FORMATIONS PROPOSÉES



Intercommunalité et Métropole de Lyon

- ✓ fonctionnement institutionnel
- ✓ mutualisation des équipements
- ✓ gestion d'un projet intercommunal



Vie municipale et communautaire

- ✓ statut et représentation de l' élu
- ✓ cohésion des équipes municipale et communautaire
- ✓ relation majorité/opposition
- ✓ gestion de majorité
- ✓ fonctionnement du Conseil municipal
- ✓ relation commune/EPCI ou Métropole de Lyon



Commande publique

- ✓ optimisation/passation de marchés publics
- ✓ sécurisation/exécution des marchés publics
- ✓ réforme de la commande publique
- ✓ conception et mise en œuvre d'une délégation de service public (DSP)

FORMATIONS PROPOSÉES



Gestions communale et intercommunale

- ✓ compétence scolaire
- ✓ relation associations/collectivités
- ✓ fonctionnement du Conseil municipal
- ✓ gestion des ressources humaines
- ✓ rôle de la police municipale et ses évolutions
- ✓ gestion des cimetières
- ✓ dématérialisation et développement de la gestion communale et de la gestion intercommunale
- ✓ gestion de crise



Urbanisme et développement durable

- ✓ élaboration du PLU-I et du PLU-H
- ✓ mise en place de la stratégie locale de risque d'inondation
- ✓ instruction du permis de construire
- ✓ gestion des risques, des déchets
- ✓ redynamiser son centre-ville ou village
- ✓ application de la loi ELAN
- ✓ Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

FORMATIONS PROPOSÉES



Politiques locales

- ✓ sécurité : réglementation, radicalisation, RGPD
- ✓ culture et vie associative : financements innovants
politique culturelle locale, construction d'un équipement culturel
- ✓ développement économique
- ✓ santé : mise en place d'une politique locale ou intercommunale
- ✓ développement de l'e-administration



Finances locales

- ✓ budgets communaux (initiation et gestion avancée)
- ✓ construire son budget
- ✓ atelier de fiscalité (amélioration recette fiscale)
- ✓ gestion emprunts/dette
- ✓ obtention des fonds européens
- ✓ accroissement de sa capacité d'autofinancement
- ✓ analyse financière rétrospective et prospective
- ✓ conséquences de la fin de la Taxe d'Habitation
- ✓ relations financières commune/EPCI
- ✓ préparation et suivi du contrôle de la Chambre régionale des comptes
- ✓ création SEML/SPL

FORMATIONS DE L'AMF69



Relations publiques

- ✓ prise de parole en public
- ✓ rédaction de discours/communiqué de presse
- ✓ gestion de crise
- ✓ fédérer une équipe municipale
- ✓ gestion du temps
- ✓ mediatraining
- ✓ réseaux sociaux (institutionnel et/ou personnel)
- ✓ préparation/animation de réunion
- ✓ développement de son leadership
- ✓ gestion et prévention de stress
- ✓ conduire le changement



Développement personnel

- ✓ bureautique : Word, Excel, PowerPoint, Outlook (niveaux débutant, intermédiaire, confirmé)
- ✓ graphisme : InDesign, Photoshop...
- ✓ Bases de données : FileMaker Pro
- ✓ langues étrangères (anglais, espagnol, italien, mandarin...)
- ✓ premiers secours



Education et civisme

- ✓ Projet éducatif sur son territoire (PEDT)
- ✓ démocratie participative
- ✓ projet petite enfance sur son territoire

FORMATIONS DE L'AMF69

SESSIONS RÉALISÉES

- Université des Maires 2020 en présentiel puis en visioconférence :
 - ✓ Statut de l' élu (2 sessions) : 108 élus
 - ✓ Fonctionnement du conseil municipal et communautaire (2 sessions) : 113 élus
 - ✓ Commande publique (2 sessions) : 95 élus
 - ✓ Finances locales (2 sessions) : 128 élus
 - ✓ Fondamentaux en urbanisme (2 sessions) : 105 élus
 - ✓ Responsabilité des élus (1 session) : 21 élus
 - ✓ Pouvoirs de police du Maire (2 sessions) : 88 élus
- 5 ateliers sur l'organisation des élections de 2020 pour 92 élus
- 10 ateliers sur la Prise de Parole en public pour 88 élus
- 3 sessions sur les fondamentaux en urbanisme pour 39 élus
- 2 sessions sur la commande publique pour 28 élus
- 6 ateliers sur le développement du leadership pour 45 élus
- 3 sessions sur les finances locales pour 22 élus
- 2 ateliers sur la gestion du temps et la maîtrise des priorités pour 13 élus
- 3 sessions sur la fiscalité et la valorisation des bases locatives pour 62 élus
- 2 sessions sur les pouvoirs de police du Maire pour 32 élus
- 4 ateliers sur les réseaux sociaux pour 42 élus
- 1 atelier sur les règles du protocole pour 6 élus
- 1 atelier sur le début de mandat pour 7 élus
- 1 atelier sur les outils de la communication institutionnelle pour 9 élus
- 1 atelier sur la gestion de l'après-mandat pour 8 anciens élus

SESSIONS À VENIR

- **21 janvier avec 2 ateliers** : Prise de parole en public et les réseaux sociaux (Siège de la CC Est Lyonnais)
- **22 janvier avec un atelier** : finances locales (Saint-Julien)
- **25 janvier avec 2 ateliers** : Prise de parole en public et les fondamentaux en urbanisme (Dardilly)
- **30 janvier avec 3 sessions** : Commande publique, réseaux sociaux et développement du leadership (Tarare) ;
- **6 février avec 3 sessions** : Prise de parole en public, réseaux sociaux et les fondamentaux en urbanisme (Les Chères)
- **13 février avec un atelier** : Développement de son leadership (Limonest)
- **23 février avec 2 sessions** : Réseaux sociaux et développement de son leadership (Saint-Fons)
- **25 février avec 2 sessions** : Prise de parole en public et fondamentaux en urbanisme (Belleville-en-Beaujolais)
- **26 février avec un atelier** : Prise de parole en public (Saint-Cyr-sur-le-Rhône)



CONTACT

amf69.dif@gmail.com

Jean-Philippe JAL
Directeur

06 89 81 70 13

